

INDICATEURS DE VALEUR AJOUTÉE DES ÉTABLISSEMENTS

Point presse de Magda TOMASINI, directrice de la DEPP
Jeudi 26 mars 2026

Quels dispositifs mis en place par la DEPP ?

Trois dispositifs...

1. Pour les lycées : les indicateurs de valeur ajoutée des lycées, les **IVAL**
2. Pour les collèges : les indicateurs de valeur ajoutée des collèges, les **IVAC**
3. Pour la voie professionnelle : les indicateurs de valeur ajoutée d'**InserJeunes**

.... un objectif commun :

Comprendre et apprécier la façon dont les établissements accompagnent leurs élèves vers la réussite.

... des caractéristiques communes :

- **Une batterie d'indicateurs complémentaires**, pour aller au-delà du seul taux « brut » de réussite
- **Des indicateurs en valeur ajoutée** pour prendre en compte les disparités importantes de recrutement entre les établissements, en termes de profils scolaires et socio-économiques des élèves.

Sommaire

1. Les objectifs et principes des indicateurs de valeur ajoutée des établissements

2. Les trois dispositifs et illustrations

→ Les IVAL

→ Les IVAC

→ InserJeunes

LES OBJECTIFS ET PRINCIPES DES INDICATEURS DE VALEUR AJOUTÉE DES ÉTABLISSEMENTS

Quels objectifs et quels publics ?

- Rendre compte, parmi d'autres indicateurs, des résultats du système éducatif : une photographie, un **diagnostic des actions des établissements en termes d'accès au brevet ou au baccalauréat** et, pour la voie professionnelle, de **poursuite d'études et d'insertion sur le marché du travail** ;
- Mettre à disposition des rectorats et chefs d'établissement des **outils de pilotage** ;
- Proposer des **éléments de réflexion** aux équipes pédagogiques ;
- Proposer des **éléments d'information**, parmi d'autres indicateurs, aux parents d'élèves et aux jeunes ;
- **Être un élément pour l'auto-évaluation** et l'**évaluation externe des établissements** pilotées par le Conseil d'Évaluation de l'École (CEE).

Les principes des indicateurs de valeur ajoutée

- Depuis 1993, 1^{ère} publication d'indicateurs de valeur ajoutée, les IVAL, les principes n'ont pas changé :
 - Fournir **une vision plus complète, plus pertinente et plus juste des actions des établissements** avec une **batterie d'indicateurs complémentaires**, pour aller au-delà des taux de réussite à l'examen final ou des taux d'emploi à la sortie, en étudiant en particulier les parcours des élèves ;
 - Fournir **des indicateurs en valeur ajoutée** pour prendre en compte les disparités importantes de recrutement entre les établissements en termes de profils scolaires et socio-économiques.

Les indicateurs de valeur ajoutée

- Depuis 1993, la famille des indicateurs de valeur ajoutée, s'est agrandie tout en respectant ces principes:
 - **En 1993 : les IVAL**, indicateurs de valeur ajoutée des lycées pour rendre compte de la façon dont les lycées accompagnent jusqu'au baccalauréat les élèves qu'ils ont accueillis ;
 - **En 2021 : les indicateurs Insejeunes**, en collaboration avec la Dares, pour rendre compte de la façon dont les lycées et CFA accompagnent les élèves et apprentis qu'ils ont accueillis en formation professionnelle jusqu'à l'insertion sur le marché de l'emploi ou la poursuite d'études ;
 - **En 2023 : les IVAC**, indicateurs de valeur ajoutée des collèges pour rendre compte de la façon dont les collèges accompagnent jusqu'au brevet les élèves qu'ils ont accueillis.

Les indicateurs de valeur ajoutée

- Une approche en valeur ajoutée est indispensable car les taux bruts ne permettent pas de différencier ce qui est dû à l'action de l'établissement de ce qui est dû aux compétences déjà développées par les élèves avant leur entrée dans l'établissement.
- En effet, ces taux « bruts » dépendent fortement de facteurs externes à l'action des établissements. En particulier ils dépendent :
 - Des **caractéristiques individuelles** des élèves accueillis ;
 - De la **composition globale en termes de profils sociaux et scolaires des élèves** de l'établissement ;
 - Du **contexte économique du territoire** (pour InserJeunes)
- Or tous les établissements n'accueillent pas le même profil d'élèves et ne font donc pas face aux mêmes difficultés, aux mêmes enjeux pour conduire les élèves jusqu'à la réussite.

En ne tenant pas compte du profil des élèves accueillis, on peut sous-estimer ou surestimer ce que l'établissement a réellement fait pour accompagner ses élèves jusqu'au baccalauréat ou jusqu'au brevet.

Pour mesurer l'apport d'un établissement, il faut donc comparer la réussite de chacun de ses élèves à celle **d'élèves comparables** scolarisés dans des **établissements comparables**.

Les indicateurs de valeur ajoutée

On calcule ainsi, pour chaque établissement, des taux attendus, **attendus au vu des profils d'élèves accueillis**.

La valeur ajoutée est l'écart entre le **taux observé** et le **taux attendu**.

$$\text{Valeur ajoutée} = \text{Taux observé} - \text{Taux attendu}$$

Elle évalue l'**apport propre de l'établissement** à la réussite de ses élèves, compte tenu de leurs caractéristiques.

Cette approche est **relative** puisqu'il s'agit d'une comparaison des résultats d'un établissement avec la moyenne des résultats des établissements qui lui ressemblent.

Raisonner en valeur ajoutée permet de **contrôler ces facteurs** sur lesquels l'établissement n'a pas prise et qui ne mesurent pas son action. Il s'agit ainsi de **rendre compte de son efficacité propre**.

LES INDICATEURS DE VALEUR AJOUTÉE DES LYCÉES

Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées : une batterie d'indicateurs complémentaires

- Trois indicateurs **complémentaires** :



Taux de réussite
au baccalauréat



Taux de mentions
au baccalauréat



Taux d'accès
De la 2^{nde}, de la 1^{ère}, de la
Terminale au baccalauréat

- Le taux de mentions permet d'apprécier dans quelle mesure le lycée parvient à **préparer ses élèves à l'enseignement supérieur**.
- Le taux d'accès mesure la capacité du lycée à **accompagner ses élèves jusqu'à l'obtention du baccalauréat**, quel que soit le nombre d'années nécessaires.
- Ces indicateurs sont calculés pour la voie générale, chacune des séries du baccalauréat technologique et chacun des domaines de spécialités pour le baccalauréat professionnel.

Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées : des taux attendus pour calculer une valeur ajoutée

Le taux attendu, calculé pour obtenir l'indicateur en valeur ajoutée, tient compte des caractéristiques suivantes :

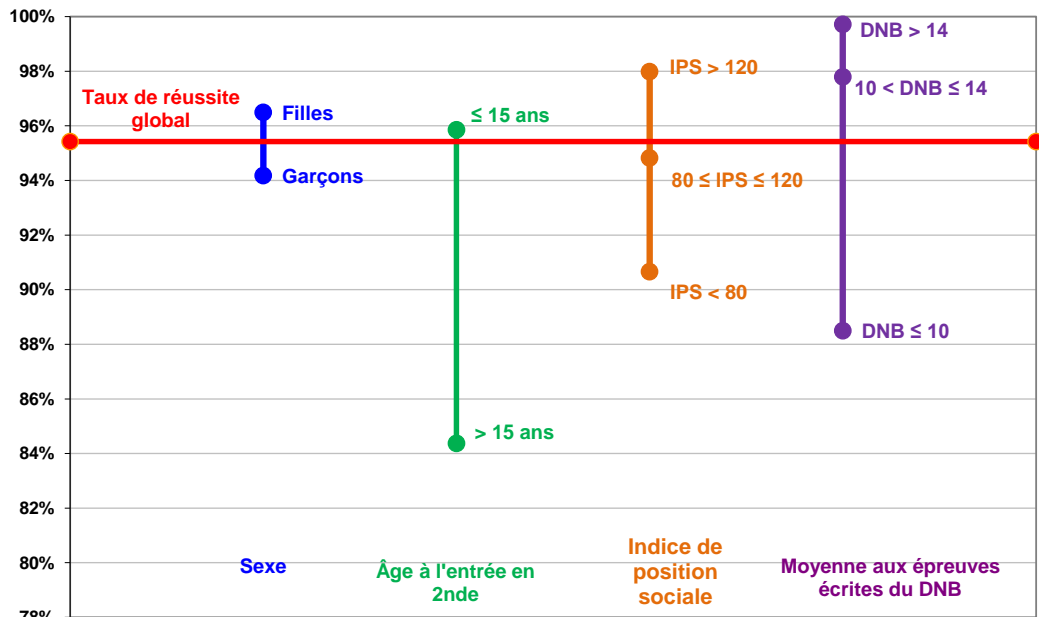


Les **caractéristiques individuelles des élèves** : sexe, profil social (indice de position sociale [IPS]), profil scolaire initial (note à l'écrit du DNB, retard scolaire à l'entrée en 2^{nde})



La composition sociologique du lycée: pourcentage de filles, IPS moyen, note moyenne à l'écrit du DNB, pourcentage d'élèves en retard scolaire à l'entrée en 2^{nde}.

Réussite au baccalauréat général et technologique (session 2025) selon les caractéristiques des élèves



Champ : France, lycées généraux et technologiques.

Source : DEPP, Systèmes d'information Cyclades, session 2025 du baccalauréat.

Lecture :

99,7 % des élèves qui se présentent au baccalauréat GT et qui ont eu une note aux épreuves écrites du brevet supérieure à 14/20 obtiennent le baccalauréat.

Cette proportion est de 88,5% parmi ceux qui ont eu moins de 10/20 au brevet.

Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées

Champ

Lycées publics et privés sous contrat

Offrant un cycle complet (seconde, première, terminale)

Diffusion taux bruts : au moins 20 candidats au baccalauréat en LEGT / 10 candidats en LP

Diffusion valeurs ajoutées : au moins 40 candidats au baccalauréat en LEGT / 20 candidats en LP

En savoir plus sur la méthodologie

<https://www.education.gouv.fr/methodologie-des-indicateurs-de-resultats-des-lycees-11948>

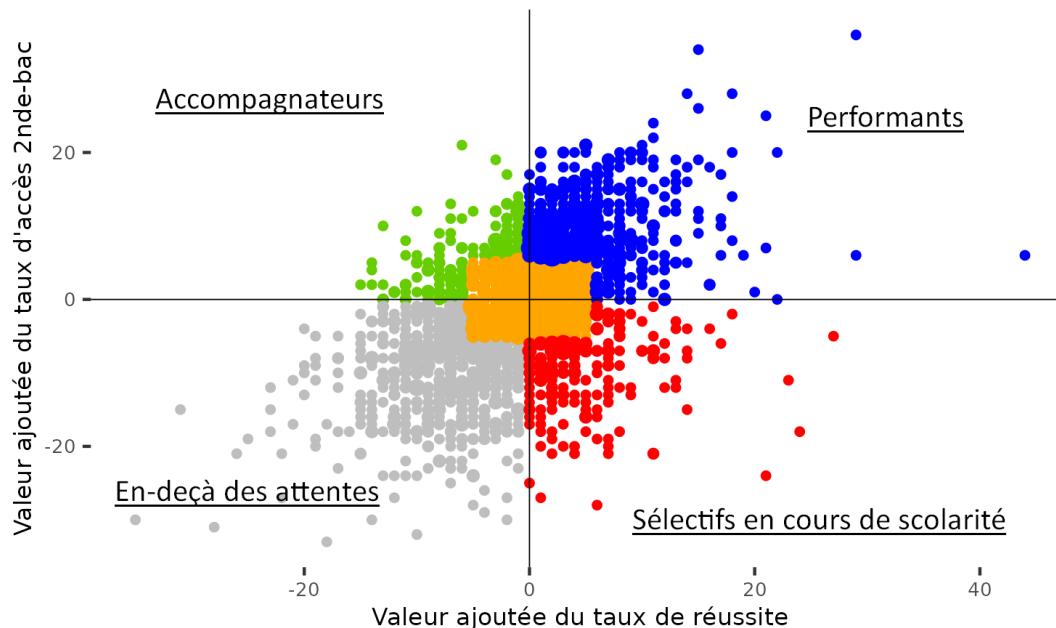
Quelques illustrations

Plutôt qu'un classement unidimensionnel

Le croisement des valeurs ajoutées à la fois du taux de réussite et du taux d'accès fournit une analyse plus riche, plus complète, et donc plus intéressante des actions des lycées pour accompagner leurs élèves jusqu'au baccalauréat :

→ 5 familles de lycées

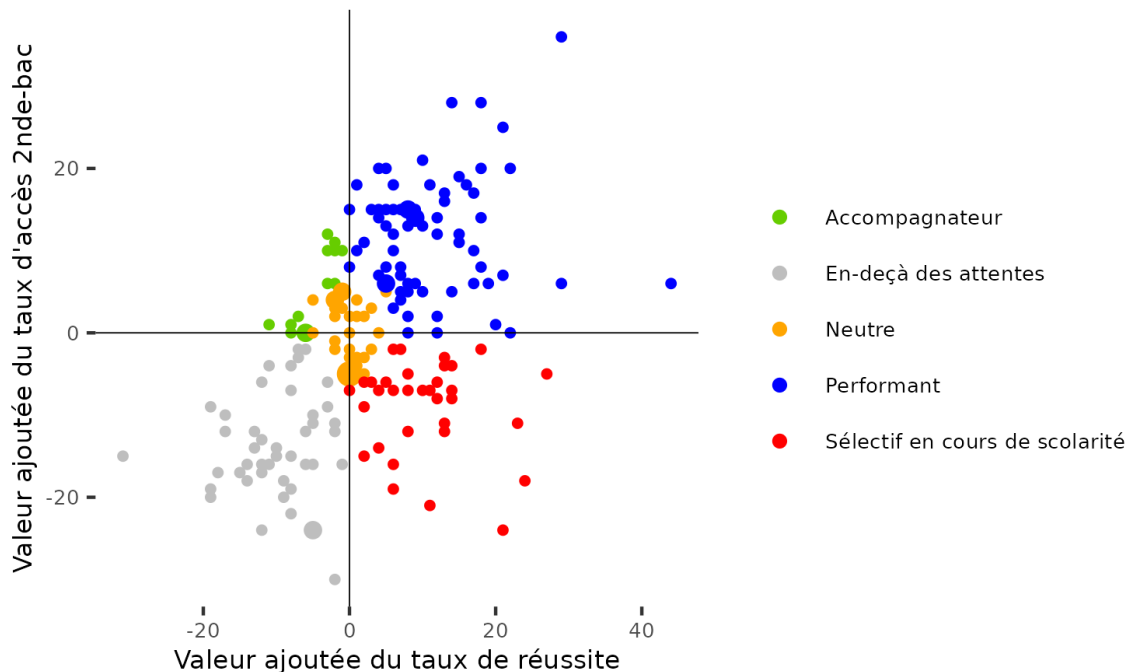
Croisement des valeurs ajoutées : famille de lycées – lycées professionnels



Champ : France, lycées professionnels.

Source : DEPP, Systèmes d'information Cyclades, session 2025 du baccalauréat.

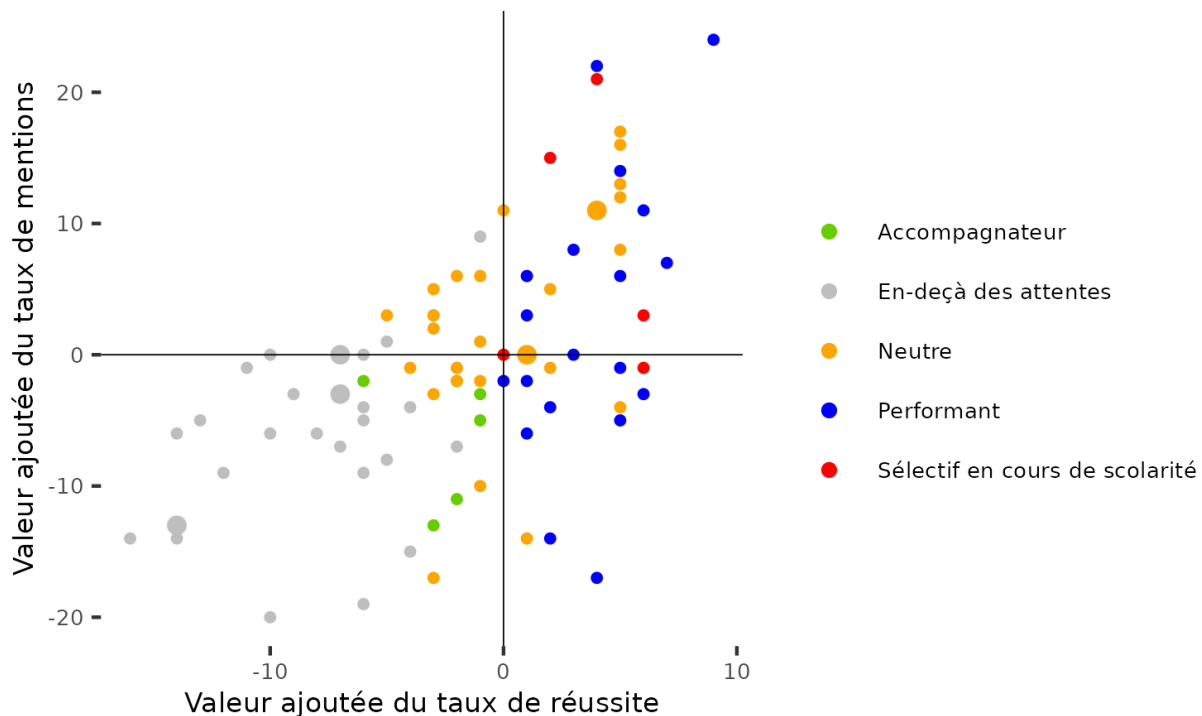
Focus sur les lycées professionnels dont les caractéristiques sont les moins favorables à la réussite



Champ : France, lycées professionnels.

Source : DEPP, Systèmes d'information Cyclades, session 2025 du baccalauréat.

L'apport du taux de mentions (lycées professionnels d'une académie)



Champ : Lycées professionnels d'une académie.

Source : DEPP, Systèmes d'information Cyclades, session 2025 du baccalauréat.

LES INDICATEURS DE VALEUR AJOUTÉE DES COLLEGES

Les indicateurs de valeur ajoutée des collèges : une batterie d'indicateurs complémentaires



Note moyenne à l'écrit du
DNB et sa valeur ajoutée



Taux de réussite au DNB
et sa valeur ajoutée



Part d'élèves de 3ème **présents**
à l'examen



Taux d'accès de la sixième
à la troisième

Le diplôme national du brevet (DNB) 2025

L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

LES ÉPREUVES ÉCRITES 300 POINTS

ÉPREUVE 2
MATHÉMATIQUES
100 POINTS

ÉPREUVE 1
FRANÇAIS
100 POINTS

ÉPREUVE 4
SCIENCES
50 POINTS

ÉPREUVE 3
**HISTOIRE GÉOGRAPHIE
ET ENSEIGNEMENT
MORAL ET CIVIQUE**
50 POINTS

L'ÉPREUVE ORALE 100 POINTS

ÉPREUVE 5
ORAL

100
POINTS

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

Les indicateurs de valeur ajoutée des collèges : des taux attendus pour calculer une valeur ajoutée

Le taux attendu et la note attendue, calculés pour obtenir les indicateurs en valeur ajoutée, tiennent compte des caractéristiques suivantes :

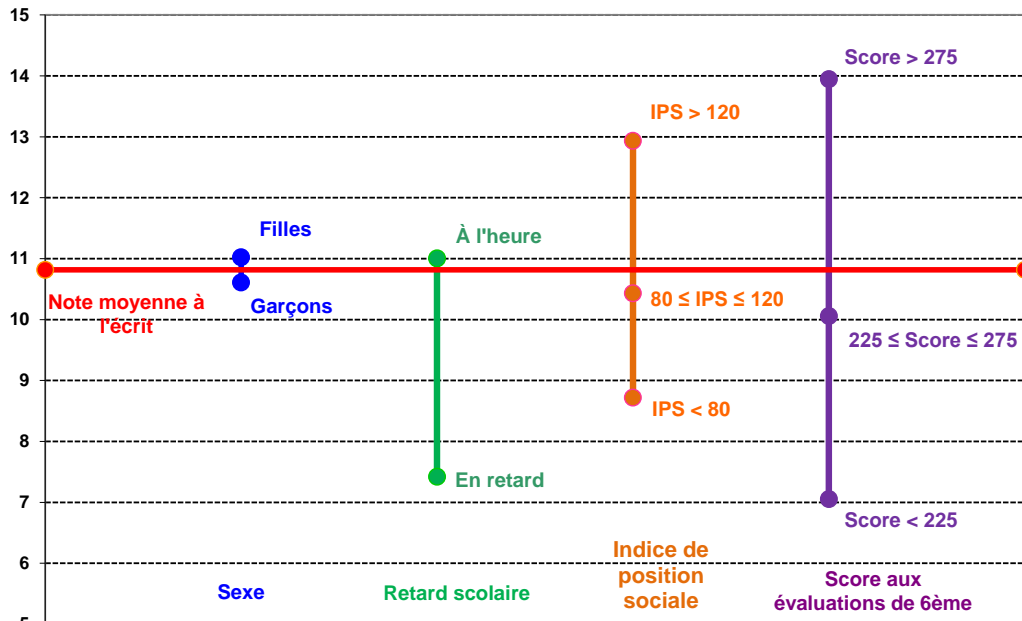


Les **caractéristiques individuelles des élèves** : sexe, profil social (IPS), profil scolaire initial (score obtenu aux évaluations à l'entrée en 6^{ème}, retard scolaire à l'entrée en 6^{ème}).



La **composition sociologique du collège** : pourcentage de filles, IPS moyen, score moyen aux évaluations à l'entrée en 6^{ème}, pourcentage d'élèves en retard scolaire à l'entrée en 6^{ème}.

Note à l'écrit du DNB selon les caractéristiques des élèves (session 2025)



Champ : France, collèges.

Source : DEPP, Systèmes d'information Cyclades, session 2025 du diplôme national du brevet.

Lecture : les élèves ayant eu moins de 225 points aux évaluations de 6^{ème} ont en moyenne obtenu une note aux épreuves écrites du DNB de 7,1/20. Ceux qui ont eu plus de 275 points ont en moyenne obtenu une note de 13,9/20.

Précisions sur le calcul des indicateurs

Note à l'écrit

- Moyenne des **quatre épreuves écrites** terminales :

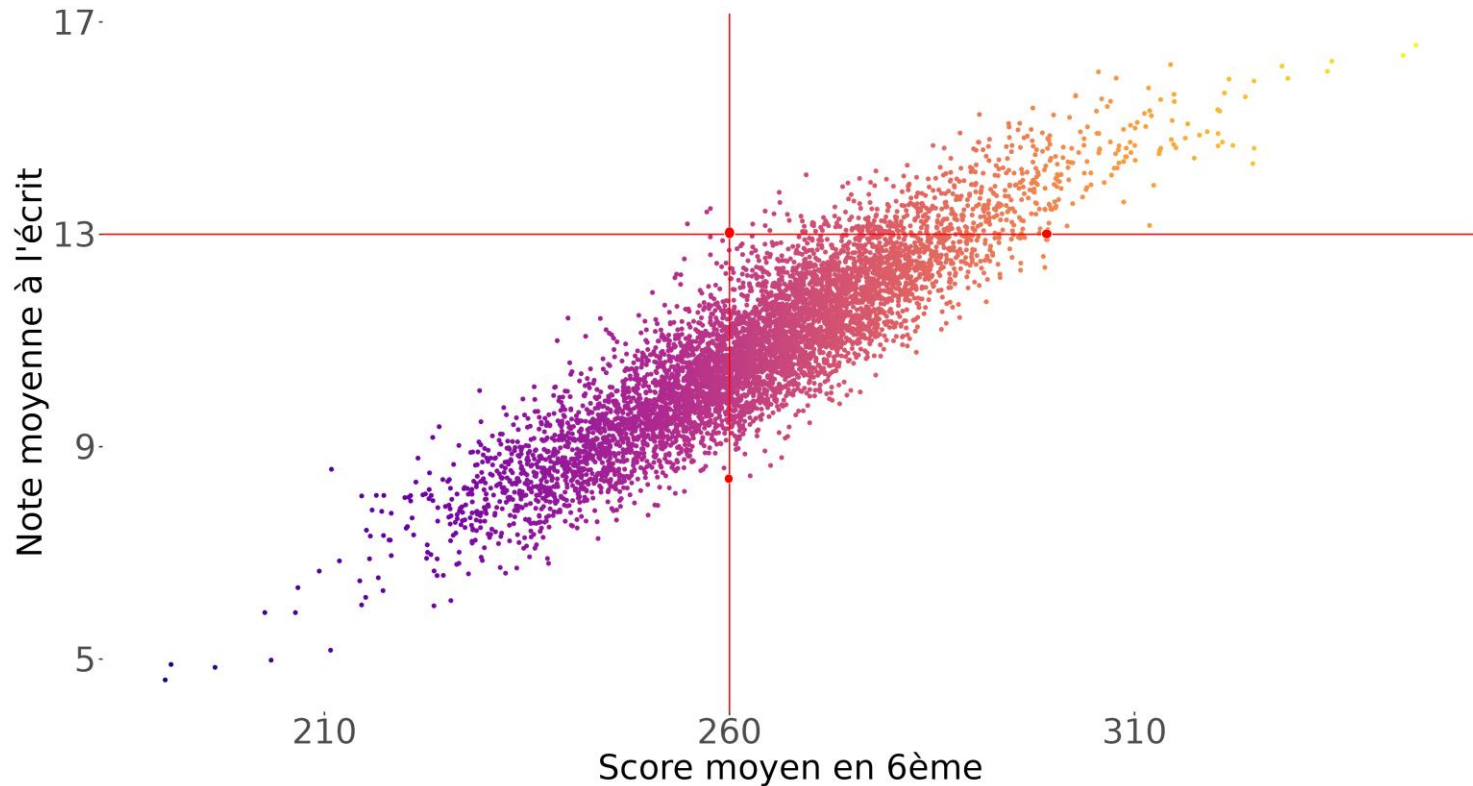
Mathématiques, Français, Histoire-géographie et Sciences

- **Avant éventuelle majoration** par le jury

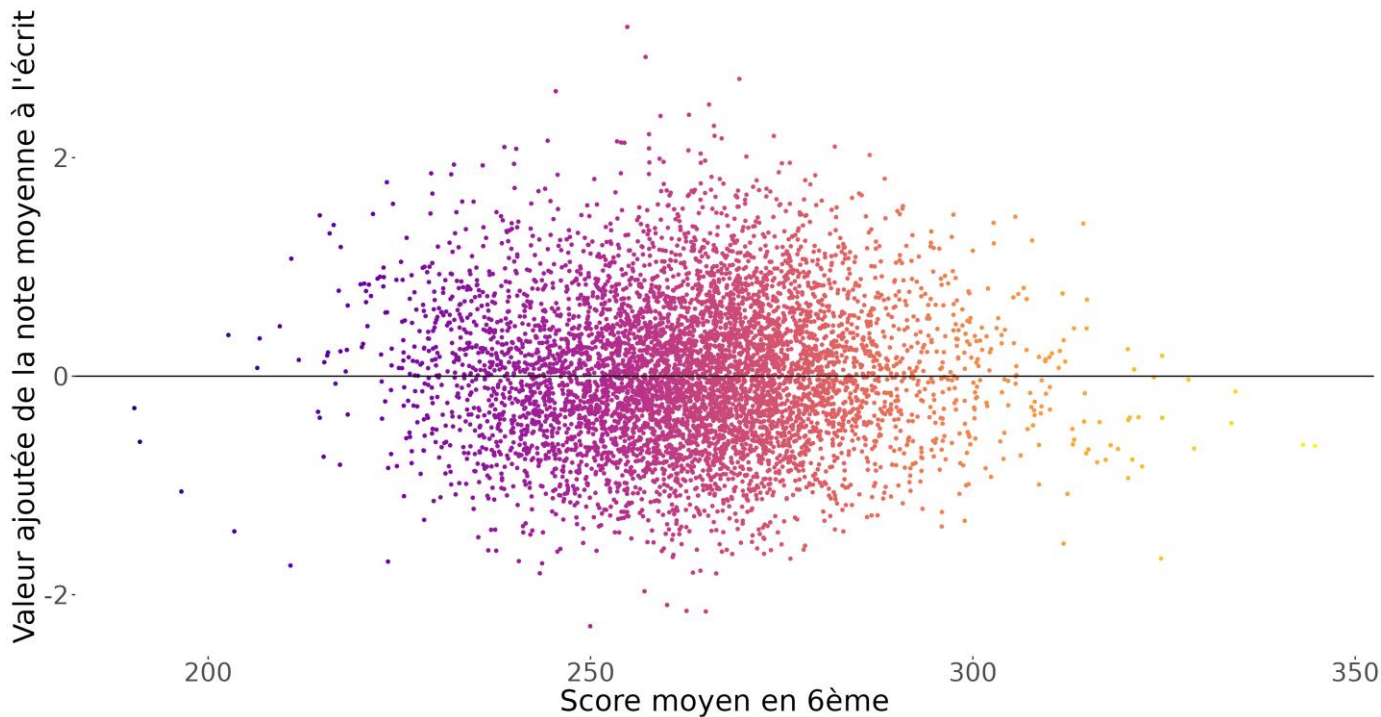
Conditions de publication

- Diffusion taux bruts : **Au moins 20 élèves présents** à l'examen en série générale
- Diffusion valeurs ajoutées : **Au moins 40 élèves présents** à l'examen en série générale
- Si on retrouve le score aux évaluations de 6^{ème} de moins de 75 % des candidats, alors on ne calcule pas de valeur ajoutée (ND : « non déterminée »)

Score aux évaluations de 6^{ème} et note à l'écrit du DNB



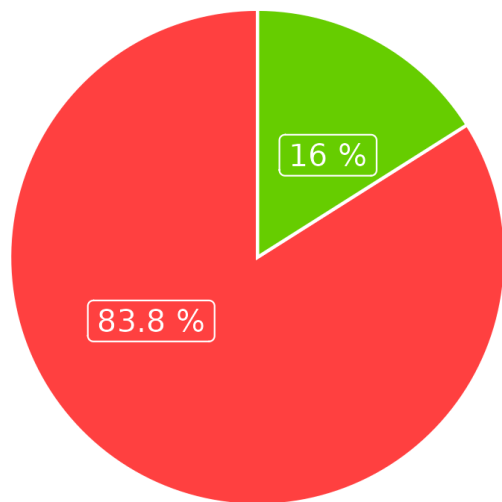
Score moyen aux évaluations de 6^{ème} et VA de la note à l'écrit du DNB



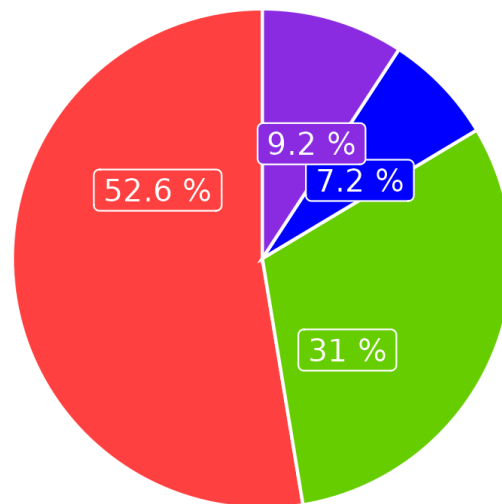
Intérêt de la valeur ajoutée

Répartition des 500 meilleurs collèges, classés selon...

La note à l'écrit



La valeur ajoutée de la note à l'écrit



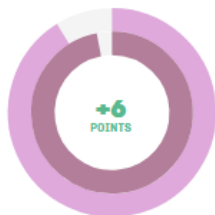
Mise à disposition des données IVAL / IVAC

Sous embargo jusqu'au 3 avril 2026 - 0h01

Consultables à partir du 3 avril 2026 - 9h00

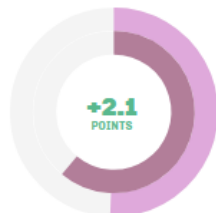
<https://www.education.gouv.fr/les-indicateurs-de-resultats-des-colleges-et-des-lycees-377729>

TAUX DE RÉUSSITE AU DNB



ATTENDU: 91%
CONSTATÉ: 97%

NOTE MOYENNE À L'ÉCRIT DU DNB



ATTENDU: 10.1 / 20
CONSTATÉE: 12.2 / 20

TAUX DE RÉUSSITE AU BACCALAURÉAT



ATTENDU: 98%
CONSTATÉ: 99%

TAUX D'ACCÈS DE LA SECONDE AU BACCALAURÉAT



ATTENDU: 89%
CONSTATÉ: 92%

TAUX DE MENTIONS AU BACCALAURÉAT



ATTENDU: 73%
CONSTATÉ: 65%

Pour en savoir plus, deux vidéos « grand public »

Indicateurs de valeur ajoutée



<https://www.education.gouv.fr/les-indicateurs-de-resultats-des-colleges-et-des-lycees-377729#edugouv-summary-item-2>

Indice de position sociale



Une page dédiée à l'IPS :

<https://www.education.gouv.fr/depp/l-indice-de-position-sociale-ips-357755>

INSERJEUNES

Depuis février 2021, la famille des indicateurs de valeur ajoutée s'est enrichie :



Un dispositif DEPP-DARES

Une batterie d'indicateurs complémentaires

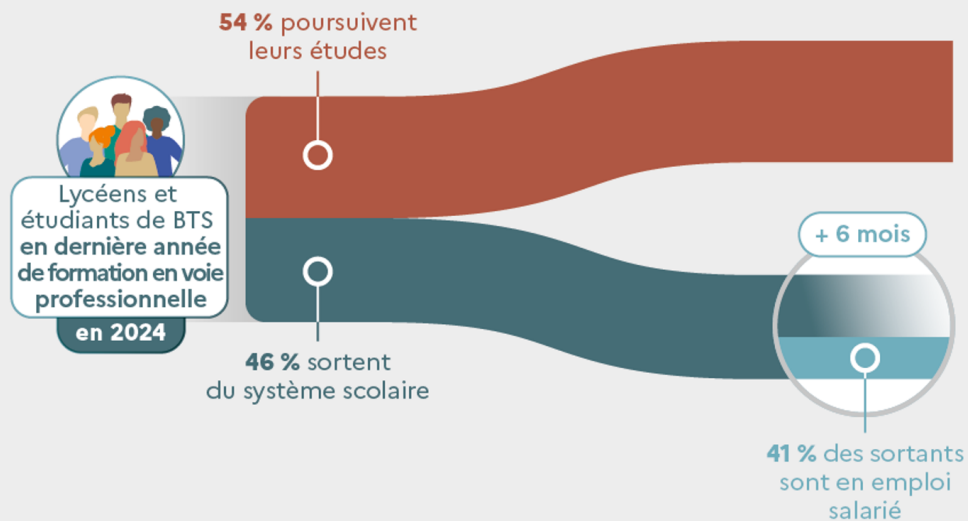
Pour cerner l'action propre d'un établissement **en termes d'accompagnement à l'insertion**, **le taux d'emploi ne suffit pas**, il est accompagné d'**autres indicateurs** qui fournissent des **éléments complémentaires sur les parcours** comme notamment :

- **le taux de poursuite d'études**, qui permet d'apprécier la poursuite du parcours du jeune
- **le taux d'interruption en cours de formation, et le taux de rupture des contrats d'apprentissage** pour les CFA.

Pour mieux cerner la situation propre d'un établissement **en termes d'accompagnement à l'insertion**, **le taux d'emploi est examiné à plusieurs dates d'observation : à 6, 12, 18 et 24 mois**. Depuis décembre 2023, InserJeunes couvre l'ensemble de l'**emploi salarié**.

Depuis 2024, le dispositif diffuse également **tous les ans des informations sur la rémunération** perçue par les sortants de formation en voie professionnelle de niveau CAP à BTS en emploi salarié un an après leur sortie d'études.

INSERJEUNES



Taux de poursuite d'études des jeunes ...

après un CAP	52 %
après un Bac pro	58 %
après un BTS	48 %

Taux d'emploi salarié à 6 mois des ...

sortants de CAP	24 %
sortants de Bac pro	39 %
sortants de BTS	55 %

Les meilleurs taux d'emploi salarié à 6 mois des jeunes sortis en 2024

Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)

48 %

Services aux personnes (santé, social)

47 %

Coiffure, esthétique

46 %

Champ : France hors Mayotte.
Source : DEPP-DARES, Inserjeunes.

L'indicateur de valeur ajoutée du taux d'emploi

Le taux d'emploi attendu, calculé pour obtenir l'indicateur de valeur ajoutée, tient compte des caractéristiques suivantes :

Des caractéristiques de l'élève



- Le sexe
- L'âge
- L'origine sociale
- L'obtention du diplôme et la note au diplôme
- Le domaine de spécialité suivi

Du contexte économique



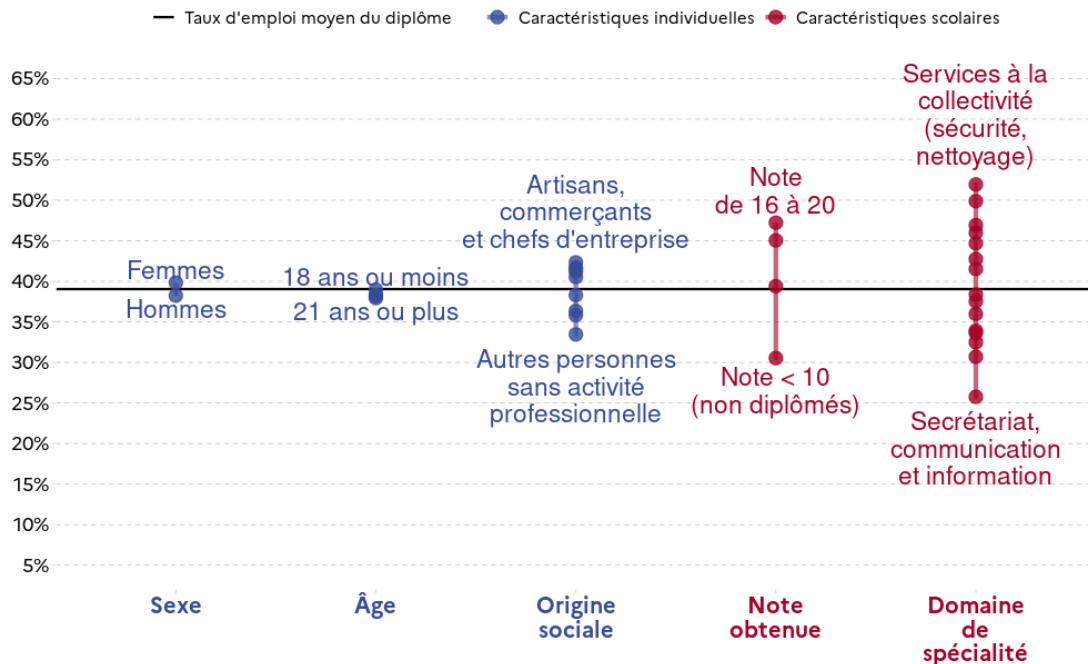
- Le taux de chômage local

Le taux d'emploi selon les caractéristiques des jeunes

Lecture :

Les jeunes ayant obtenu leur **BAC PRO** en 2024 avec **plus de 16 de moyenne** ont un **taux d'emploi salarié de 47 % 6 mois après leur sortie d'études**, contre **31 %** pour ceux n'ayant pas eu leur diplôme.

Taux d'emploi salarié des sortants 2024 de BAC PRO selon les caractéristiques de l'élève

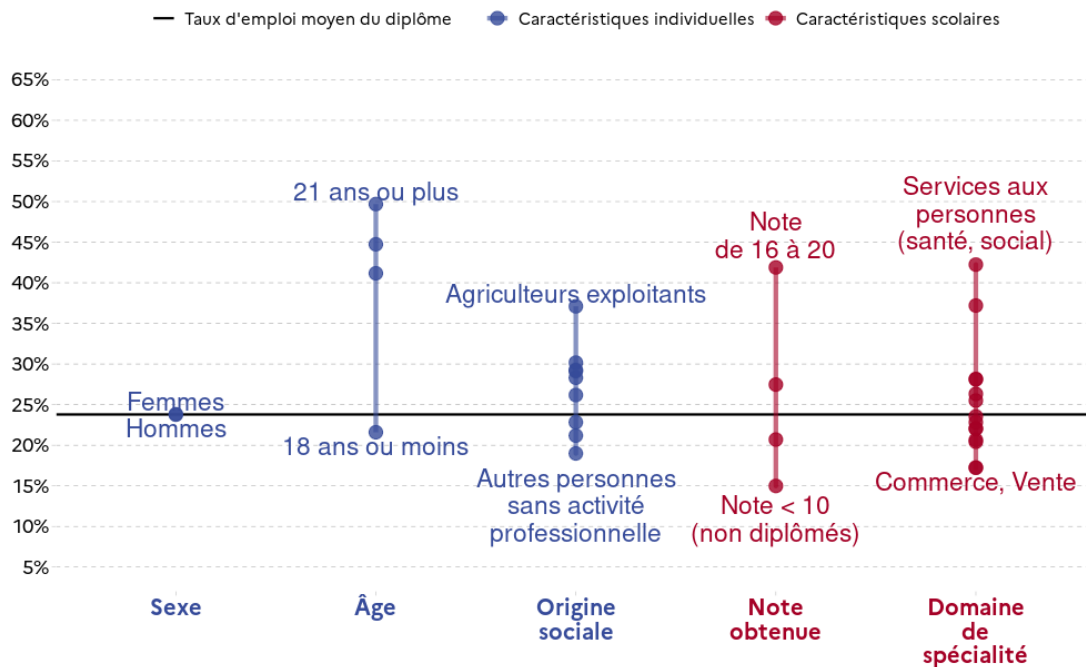


Le taux d'emploi selon les caractéristiques des jeunes

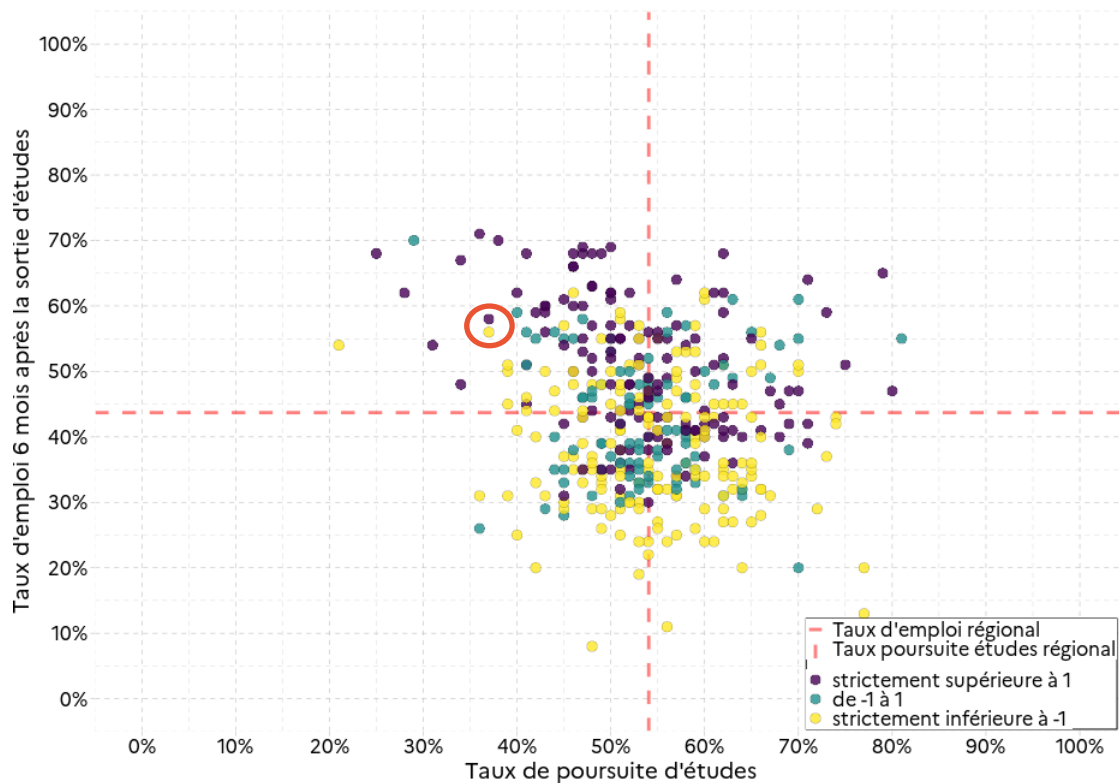
Lecture :

Les jeunes ayant obtenu leur **CAP** en 2024 avec **plus de 16 de moyenne** ont un **taux moyen d'emploi salarié de 42 %**, **contre 15 %** pour ceux n'ayant pas eu leur diplôme.

Taux d'emploi salarié des sortants 2024 de CAP selon les caractéristiques de l'élève



L'indicateur de valeur ajoutée en Île-de-France



2 lycées professionnels avec des profils bruts comparables

- Taux d'emploi comparables de 56 % et 57 %
- Taux de poursuite de 37 %

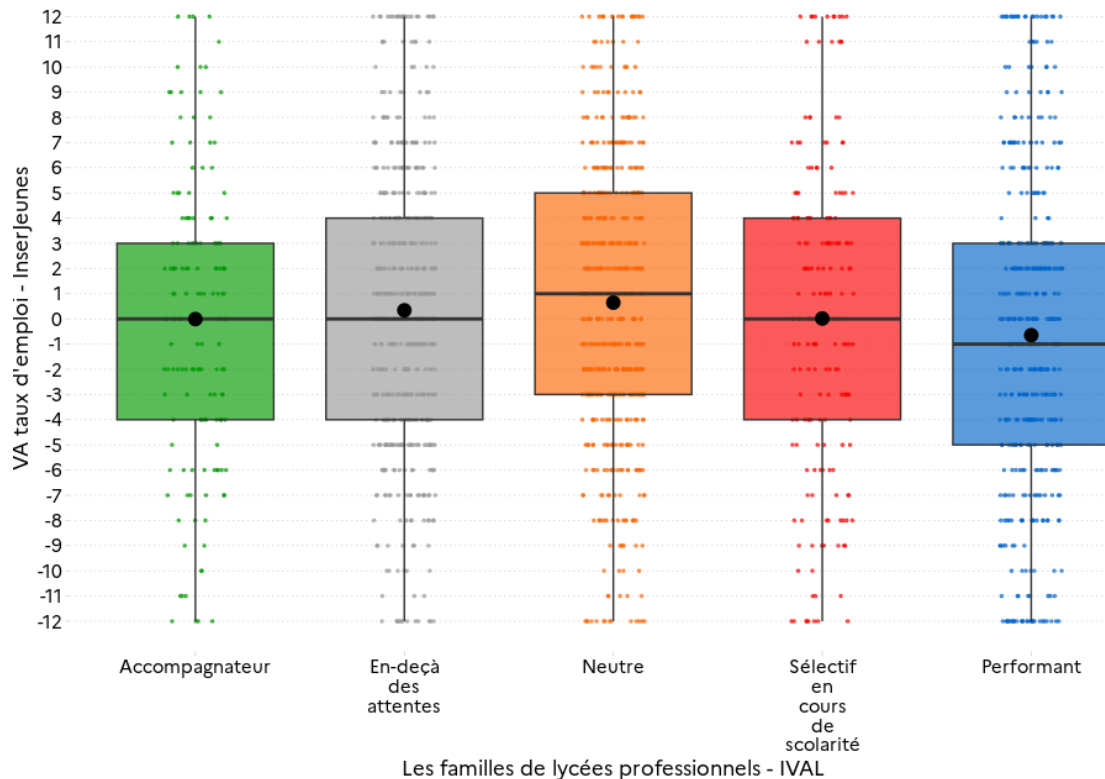
Mais des différences notables en termes de valeur ajoutée du taux d'emploi.

IVAL et InserJeunes

Des indicateurs complémentaires pour rendre compte des actions des lycées en voie professionnelle

Lecture :

25 % des établissements de la famille « performant » ont une VA du taux d'emploi inférieure à -5



Diffusion des indicateurs InserJeunes

Les dernières diffusions :

- **Décembre 2025** : indicateurs d'insertion à **6 mois** des sortants d'études en 2024 (lycéens et apprentis), dont **la VA du taux d'emploi à 6 mois** des établissements
- **Février/mars 2026** : insertion à **12 mois** des sortants d'études en 2024

À venir :

- **Juin 2026** : insertion à **18 et 24 mois** des sortants d'études en 2023
- **Décembre 2026** : insertion à **6 mois** des sortants d'études en 2025, dont **la VA du taux d'emploi à 6 mois** des établissements

Les documents méthodologiques, les publications et les fichiers de données à télécharger :

(différents millésimes disponibles)

<https://www.education.gouv.fr/inserjeunes>

Un site pour la présentation des résultats par établissement

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



CAP peintre applicateur de revêtements

CAP
 Apprentissage

Niveau d'accès : après la 3e
Nombre d'années : 2 ans

[Trouver cette formation](#)

[En savoir plus sur la formation sur ONISEP.fr](#)

Au niveau national Evolution

5 apprenants sortants sur 10
sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation

43% poursuivent leurs études après la formation
 57% sortent de formation

Quelle rémunération² un an après la formation ?

25% 50% 25%
 des salariés gagnent entre 1480€ et 1790€

Part des contrats interrompus avant leur terme : 41%